

Les intervenants dans un projet de construction

CATEGORIE	REPRESENTANTS	FONCTIONS PRINCIPALES
Maître d'ouvrage	Particulier, promoteur, état, collectivité territoriale, privé (entreprise), public...	Donne l'idée et l'intention de construire, il doit trouver les moyens financiers, réceptionner et exploiter l'ouvrage : CLIENT. Il paie (directement ou indirectement tous les autres intervenants)
Maître d'œuvre	Architectes, bureaux d'étude de maîtrise d'œuvre, services techniques publics...	Concevoir, représenter, décrire, évaluer l'ouvrage, coordonner les études techniques complémentaires, introduire les demandes administratives : RESPONSABLE de la CONCEPTION et de la CONFORMITE des Travaux
Entrepreneur	Entreprise du BTP (marché passé à un seul entrepreneur, marché passé à un groupement, marchés séparés)	Réaliser les travaux en mettant en œuvre les moyens en personnel, matériaux et matériel nécessaires : RESPONSABLE de la REALISATION

Les intervenants dans un projet

CATEGORIE	REPRESENTANTS	FONCTIONS PRINCIPALES
Contrôleur technique	Bureau de contrôle (3 <i>exemples</i>)	Vérification de la solidité des ouvrages et de la sécurité des personnes : CONTRÔLE
Technicien spécialisé	Géomètre, Bureau d'étude (béton, géotechnique, thermique, économiste de la construction, coordinateur...)	Assure les études techniques, financières ou administratives.
Services publics	Collectivités, directions de l'équipement, services des eaux etc.	Etude des problèmes d'urbanisme, fournisseur et gestionnaire de réseaux...



Le dossier technique et administratif

- CCAG : Cahier des Clauses Administratives Générales
- CCTG : Cahier des Clauses Techniques Générales

Documents utilisables pour tous les chantiers de bâtiment

- CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières
- CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

Documents utilisables seulement pour un chantier précis

De nombreux autres documents...

Dans le BTP, le CONTRAT SIGNÉ ENTRE LE MAÎTRE D'OUVRAGE ET LE (OU LES) ENTREPRENEUR S'APPELLE MARCHÉ



MARCHÉ(S)

- Marchés séparés
- Marché conclu avec une entreprise générale
- Marché conclu avec des entrepreneurs groupés